





Convention sur la diversité biologique

Distr. GÉNÉRALE

CBD/NP/MOP/DEC/2/12 9 décembre 2016

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LE PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION

Deuxième réunion Point 5.3 de l'ordre du jour

DÉCISION ADOPTÉE PAR LES PARTIES AU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES

2/12. Intégration de la Convention et de ses Protocoles

La Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya,

- 1. *Décide* d'utiliser les critères ci-après pour examiner, à ses troisième et quatrième réunions, l'expérience d'organisation de réunions concomitantes /
- a) La participation pleine et entière de représentants de pays en développement Parties, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement parmi eux, et de Parties à économie en transition, aux réunions de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya;
- b) Le développement effectif des résultats de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya ;
 - c) Une intégration accrue de la Convention et de ses Protocoles ;
 - d) Un bon rapport coût-efficacité;
- e) Le nombre de Parties qui font état d'une amélioration des consultations, de la coordination et des synergies entre leurs correspondants nationaux de la Convention et de ses Protocoles ;
- f) Une évaluation par les gouvernements hôtes des charges de travail logistiques et techniques des réunions concomitantes qu'ils ont accueillies ;
- 2. Appelle les pays développés Parties à accroître leurs contributions versées aux fonds d'affectation volontaire afin de garantir la participation pleine et entière des représentants de pays en développement Parties, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement parmi eux, et de Parties à économie en transition, aux réunions concomitantes.